POTTIER Rolande née LECOCQ

48 rue du Moulin

62960 LIGNY les AIRE

COURRIER RÉSERVÉ 2 2 JAN. 2020 2 4 JAN. 2020

Le 20, 1. 2020

Monsieur Le Préfet du Pas-de-Calais

Rue Ferdinand Buisson 62020 ARRAS Cedex 9

Objet : rejet demandé de l'implantation d'un nouveau parc éolien des MOULINETS

Monsieur le préfet,

Résidant à LIGNY les AIRE, ou je suis née j'ai pris connaissance du futur projet d'implantation d'un nouveau parc éolien,

Parc des MOULINETS de 8 Eoliennes sur LIGNY les AIRE et WESTREHEM

Depuis plusieurs années, la région Hauts-de-France est le terrain de multiples projets éoliens. A ce jour, plus de 1500 éoliennes sont déjà en place, 800 ont été autorisées mais non encore construites et 733 projets sont en cours d'instruction. Certains territoires sont littéralement saturés.

Dans ce secteur il y a 7 projets de parcs éoliens en projet soit plus de 40 Eoliennes ce qui est énorme et beaucoup trop pour cette belle plaine

Comme vous le savez l'Eolien n'a plus le vent en poupe (Messieurs Emmanuel Macron Président et Xavier Bertrand Président de Région)

S'il est clairement démontré aujourd'hui que cet équipement n'est pas la réponse adéquate à la transition climatique, son implantation déraisonnable est sans contexte, et à plusieurs titres, un désastre pour notre région :

- Nuisances visuelles et sonores importantes des pales à plus de 1 km
- Dégradation des sols et des paysages régionaux pour une durée indéterminée
- Impact négatif sur l'attractivité touristique
- Cause de dégâts majeurs pour la faune et la flore du territoire .lmpact négatif sur le gibier et les chauves-souris dont les poumons éclatent en vol
- Dépréciation immobilière sans précédent pour les zones concernées
- Aucun bénéfice pour la création d'emploi sur les secteurs sélectionnés
- Impact sur la santé selon l'académie de Médecine

Dès lors, je tiens à vous exprimer ma profonde inquiétude quant à la possibilité de voir aboutir la construction d'un nouveau parc, dont les effets négatifs seront dévastateurs pour un territoire que j'affectionne tout particulièrement. Aujourd'hui, je m'oppose fermement à ce projet.

Je vous remercie vivement de l'intérêt que vous porterez à ce dossier et des mesures que vous voudrez bien mettre en œuvre pour réfuter son aboutissement.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations.

Jothin Rolande

CR JOPPAT BICUPE Copie DATM + SP Belhune

POTTIER Lionel

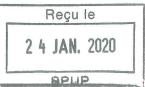
48 rue du Moulin

62960 LIGNY les AIRE

Ce 20, 1. 2020

OURRIER RÉSERVÉ Reçu le

COURRIER RÉSERVÉ 2 2 JAN. 2020



Monsieur Le Préfet du Pas-de-Calais

Rue Ferdinand Buisson 62020 ARRAS Cedex 9

Objet : rejet demandé de l'implantation d'un nouveau parc éolien des MOULINETS

Monsieur le préfet,

Résidant à LIGNY les AIRE, j'ai pris connaissance du futur projet d'implantation d'un nouveau parc éolien,

Parc des MOULINETS de 8 Eoliennes sur LIGNY les AIRE et WESTREHEM

Depuis plusieurs années, la région Hauts-de-France est le terrain de multiples projets éoliens. A ce jour, plus de 1500 éoliennes sont déjà en place, 800 ont été autorisées mais non encore construites et 733 projets sont en cours d'instruction. Certains territoires sont littéralement saturés.

Dans ce secteur il y a 7 projets de parcs éoliens en projet soit plus de 40 Eoliennes ce qui est énorme et beaucoup trop pour cette belle plaine

Comme vous le savez l'Eolien n'a plus le vent en poupe (Messieurs Emmanuel Macron Président et Xavier Bertrand Président de Région)

S'il est clairement démontré aujourd'hui que cet équipement n'est pas la réponse adéquate à la transition climatique, son implantation déraisonnable est sans contexte, et à plusieurs titres, un désastre pour notre région :

- Nuisances visuelles et sonores importantes des pales à plus de 1 km
- Dégradation des sols et des paysages régionaux pour une durée indéterminée
- Impact négatif sur l'attractivité touristique
- Cause de dégâts majeurs pour la faune et la flore du territoire .Impact négatif sur le gibier et les chauves-souris dont les poumons éclatent en vol
- Dépréciation immobilière sans précédent pour les zones concernées
- Aucun bénéfice pour la création d'emploi sur les secteurs sélectionnés
- Impact sur la santé selon l'académie de Médecine

Dès lors, je tiens à vous exprimer ma profonde inquiétude quant à la possibilité de voir aboutir la construction d'un nouveau parc, dont les effets négatifs seront dévastateurs pour un territoire que j'affectionne tout particulièrement. Aujourd'hui, je m'oppose fermement à ce projet.

Je vous remercie vivement de l'intérêt que vous porterez à ce dossier et des mesures que vous voudrez bien mettre en œuvre pour réfuter son aboutissement.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations.